COMMUNE DE FULLY

Chancellerie communale
Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully
T 027 747 11 11 | F 027 746 21 85
www.fully.ch | chancellerie@admin.fully.ch

Affaire traitée par OS/réception
A rappeler dans toute correspondance
027 747 11 70
installations@admin.fully.ch

Subvention pour installation SOLAIRE THERMIQUE

Situation de l'installation : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

NP/Localité : .....

Prix / coûts : .....

Date et lieu d'achat : .....

- Non-paiement de la taxe de mise à l'enquête pour la procédure simplifiée liée uniquement à l'installation solaire; montant de la taxe : CHF 100,--.
- Surface minimum : 3m^2 ; label qualité reconnu; prise en charge de 15% de l'investissement TTC, mais au maximum CHF 1'000,--.

Remboursement :

Banque : ..... IBAN : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

ou CCP (IBAN aussi obligatoire) IBAN : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Titulaire du compte (si diff. entête): .....

A remplir par l'administration communale

Subvention acceptée : oui ☐ non ☐

Date et visa :

Montant attribué pour la subvention : CHF.....